

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/12/2013

Délibération n° D-2013-541

Indemnité de conseil au trésorier principal municipal

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAUULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

Direction Finances et Marchés publics

Indemnité de conseil au trésorier principal municipal

Madame Pilar BAUDIN, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

L'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 (JO du 17 février 1983) prévoit la possibilité de l'attribution par la commune d'une indemnité de conseil au bénéfice de Monsieur le Trésorier des Finances Publiques Niort Sèvre et Amendes.

Ce dernier peut fournir à la collectivité des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, notamment dans les domaines relatifs à :

- l'établissement des documents budgétaires et comptables ;
- la gestion financière, l'analyse budgétaire, financière et de trésorerie ;
- la gestion économique, en particulier pour les actions en faveur du développement économique et de l'aide aux entreprises ;
- la mise en oeuvre des réglementations, à l'exception des dépenses d'ordre et afférentes aux trois dernières années.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- attribuer à Monsieur Jean-Pierre SALES, Trésorier Principal des Finances Publiques Niort Sèvre et Amendes, l'indemnité prévue par l'article 4 de l'arrêté précité du 16 décembre 1983 au taux de 75%.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	1
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Pilar BAUDIN